



COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

DIX-HUITIÈME SESSION

COMPTE RENDU DU GROUPE DE RÉFLEXION SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES QUESTIONS PHYTOSANITAIRES

POINT 12.6 DE L'ORDRE DU JOUR

*(Document établi par le Groupe de réflexion sur le changement climatique
et les questions phytosanitaires)*

Introduction

- [1] Le Groupe de réflexion sur le changement climatique et les questions phytosanitaires (dénommé ci-après «le Groupe de réflexion») a été créé par la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) à sa 15^e session, en 2021. Il se compose de 10 membres représentant les sept régions de la FAO qui sont dotés de compétences et d'une expérience spécialisées dans le domaine du changement climatique et des questions phytosanitaires, et qui ont une bonne connaissance de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et des activités menées dans ce cadre. Le Groupe de réflexion comprend aussi un représentant du Bureau de la CMP, qui assure la promotion. Il n'y a plus de représentant du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans le Groupe de réflexion depuis la démission du dernier. Le Groupe de réflexion exercera ses activités jusqu'à la 19^e session de la CMP (2025). La liste de ses membres figure dans le tableau 1.
- [2] Le rôle premier du Groupe de réflexion est de coordonner l'élaboration d'un plan d'action de la CIPV relatif aux effets du changement climatique sur la santé des végétaux et d'appuyer la mise en œuvre et l'exécution des activités y afférentes sur une période de quatre ans (2022-2025). Parmi les principaux résultats attendus du plan d'action figurent les suivants:
- faire davantage connaître les effets du changement climatique sur la santé des végétaux;
 - améliorer l'évaluation et la gestion des risques que présente le changement climatique pour la santé des végétaux;
 - accroître la prise en compte des questions phytosanitaires dans le débat international sur le changement climatique.

Tableau 1. Composition du Groupe de réflexion de la CMP sur le changement climatique et les questions phytosanitaires

Régions de la FAO	Membres	
Pacifique Sud-Ouest	Îles Cook	M. Ngatoko Ta NGATOKO (Vice-Président)
	Nouvelle-Zélande	M ^{me} Victoria LAMB
Proche-Orient et Afrique du Nord	Tunisie	M ^{me} Essia Limem SELLAMI
Afrique	Ghana	M ^{me} Hannah SERWAA AKOTO NUAMAH
Europe	Royaume-Uni	M. Dominic EYRE (Président)
	Allemagne	M. Bastian HESS
Asie	Chine	<i>Poste vacant</i>
Amérique du Nord	Canada	M ^{me} Karen CASTRO
	États-Unis d'Amérique	M. Glenn FOWLER
Amérique latine et Caraïbes	Brésil	M ^{me} Erika MANGILI ANDRÉ

	Autres participants	
	M. Samuel BISHOP	représentant du Bureau (chargé de la promotion)
	M ^{me} Mutya FRIO	appui du secrétariat de la CIPV (responsable)
	M ^{me} Anita TIBASAAGA	appui du secrétariat de la CIPV

Informations actualisées sur les progrès accomplis

- [3] Le secrétariat de la CIPV coordonne les préparatifs des réunions du Groupe de réflexion. Lors des réunions tenues entre septembre 2021 et avril 2022 (16^e session de la CMP), les membres du Groupe de réflexion se sont penchés sur les résultats et les recommandations issus de l'*Examen scientifique des effets du changement climatique sur les organismes nuisibles aux végétaux*, ainsi que sur la mise en œuvre de l'élément «Évaluation et gestion des effets du changement climatique sur la santé des végétaux» qui figure dans le Programme de développement de la CIPV pour 2020-2030, lequel relève du Cadre stratégique de la CIPV 2020-2030, et a élaboré un plan d'action relatif aux effets du changement climatique sur la santé des végétaux pour 2022-2025. Jusqu'à présent, toutes les réunions du Groupe de réflexion se sont déroulées en ligne, mais une réunion en présentiel doit avoir lieu en 2024 au Brésil.
- [4] En octobre 2021, un document de synthèse¹ sur les activités du Groupe de réflexion a été présenté au Groupe de la planification stratégique. Ce dernier a réservé un accueil favorable aux principales conclusions du Groupe de réflexion en vue de la présentation du plan d'action à la 16^e session de la CMP (2022), au titre des fonctions du Groupe de réflexion².
- [5] En janvier 2022, des informations actualisées sur les activités et les priorités du Groupe de réflexion ont été communiquées au Bureau de la CMP³. Ce dernier a suggéré d'inscrire à l'ordre du jour de la 16^e session de la CMP un point visant à prendre une décision en ce qui concerne le budget et les ressources nécessaires pour les activités proposées par le Groupe de réflexion.
- [6] En octobre 2022, des informations actualisées sur les activités du Groupe de réflexion ont été présentées au Groupe de la planification stratégique⁴ et au Bureau de la CMP⁵.

Plan d'action de la CIPV relatif aux effets du changement climatique sur la santé des végétaux

- [7] Le présent plan d'action⁶ est fondé sur la mise en œuvre de l'élément du Programme de développement intitulé «Évaluation et gestion des effets du changement climatique sur la santé des végétaux», tel qu'il figure dans le Cadre stratégique de la CIPV 2020-2030. Pour appuyer la mise en œuvre de ce plan d'action, trois résultats clés ont été définis:

¹ *Climate Change and Phytosanitary Issues: update on the Study on the Impact of Climate Change on Plant Pests*: <https://www.ippc.int/en/publications/90267/>.

² Rapport de la 10^e session du Groupe de la planification stratégique (en anglais): https://assets.ippc.int/static/media/files/publication/en/2021/12/FINAL_SPG_Oct_Report_2021-12-07.pdf.

³ Rapport du Bureau de la CMP (en anglais), janvier 2022: <https://www.ippc.int/en/publications/90803/>.

⁴ Rapport du Groupe de la planification stratégique (en anglais): https://assets.ippc.int/static/media/files/publication/en/2022/12/SPG_Oct_Report_2022.pdf.

⁵ Rapport du Bureau (en anglais): https://assets.ippc.int/static/media/files/publication/en/2022/11/Report_Bureau-2022-Oct.pdf.

⁶ Compte rendu du Groupe de réflexion de la CMP sur le changement climatique et les questions phytosanitaires: <https://www.ippc.int/fr/publications/90659/>.

Résultat 1: Faire davantage connaître les effets du changement climatique sur la santé des végétaux

[8] *Domaines d'action essentiels:*

- organiser des réunions et des manifestations spéciales concernant les effets du changement climatique sur la santé des végétaux ou y participer;
- faire davantage connaître les effets du changement climatique sur la santé des végétaux;
- favoriser les échanges au sein des organes subsidiaires et des groupes techniques de la CIPV, ainsi que dans le cadre d'ateliers régionaux;
- aider les parties contractantes à s'acquitter de leurs obligations nationales en matière de communication d'informations, conformément aux dispositions de la CIPV.

Résultat 2: Évaluer et gérer les risques que présente le changement climatique pour la santé des végétaux

[9] *Domaines d'action essentiels:*

- aider les pays à collecter, à analyser et à utiliser les informations relatives aux effets du changement climatique à l'appui de la prise de décisions;
- aider les pays à renforcer leurs capacités en vue d'atténuer les effets du changement climatique sur la santé des végétaux.

Résultat 3: Améliorer la prise en compte des questions phytosanitaires dans le débat international sur le changement climatique

[10] *Domaines d'action essentiels:*

- renforcer la collaboration avec les organisations internationales, régionales et nationales pertinentes;
- faciliter, promouvoir et soutenir le dialogue sur les politiques relatives aux questions phytosanitaires au niveau mondial.

[11] La liste complète des activités proposées pour chacun des résultats du plan d'action peut être consultée (en anglais) à l'adresse <https://www.ippc.int/en/publications/90987/>.

[12] La liste des initiatives et des activités proposées pour les quatre années que durera le plan d'action étant très longue, la CIPV a accordé la priorité aux cinq actions suivantes, lesquelles ont trait à la mobilisation des ressources, à la coordination et à la mise en œuvre pendant la période 2022-2023:

- 1) faire davantage connaître les effets du changement climatique sur la santé des végétaux en permettant à la CMP de mieux cerner la manière dont le changement climatique peut accroître les déplacements et la dissémination d'organismes nuisibles, dans le cadre de webinaires et de sessions spéciales, auxquels participeront la CMP, les organisations régionales pour la protection des végétaux (ORPV) et les organisations nationales pour la protection des végétaux (ONPV):
 - *Les membres du Groupe de réflexion ont participé à une série de manifestations, lors desquelles les effets du changement climatique sur la santé des végétaux ont été présentés. Des séances ou des présentations ont été consacrées spécifiquement à ce sujet à la première Conférence internationale sur la santé des végétaux, tenue à Londres (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) du 21 au 23 septembre 2022, ainsi qu'à l'occasion de plusieurs manifestations organisées par les instances de la CIPV et des ORPV (ateliers régionaux, par exemple).*
 - *Quatre membres du Groupe de réflexion ont proposé un document sur les activités du Groupe au secrétariat de l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP) en vue de sa publication dans une édition spéciale du bulletin de l'OEPP sur le changement climatique. Le document a été accepté. Le Groupe de réflexion a aussi apporté son concours à l'élaboration d'un document sur l'interprétation et la communication des incertitudes liées au changement climatique en rapport avec les analyses du risque phytosanitaire, lequel a été rédigé pour la même édition du bulletin.*

- 2) étudier les possibilités de renforcer les systèmes nationaux et régionaux de communication d'informations afin de recueillir et de diffuser des données liées à l'évolution de la répartition des organismes nuisibles, à la gamme de plantes hôtes et à la capacité d'adaptation des organismes nuisibles et des plantes hôtes, dans le contexte du changement climatique:
 - *En septembre 2023, Ahmed Abdellah, de l'équipe chargée de la mise en œuvre et du renforcement des capacités en ce qui concerne les obligations nationales en matière de communication d'informations s'est joint au Groupe de réflexion pour étudier les possibilités d'inclure les questions relatives au changement climatique dans ces obligations. Il a expliqué qu'aucune disposition juridique ne prescrivait l'établissement de rapports sur le changement climatique et les organismes nuisibles, mais qu'il pourrait y avoir une possibilité de faire référence au changement climatique dans les alertes relatives aux organismes nuisibles. Ce point sera examiné plus en détail.*
- 3) créer une page web concernant les effets du changement climatique sur la santé des végétaux (page d'accueil) sur le Portail phytosanitaire international (PPI) pour y regrouper l'ensemble des supports et des ressources intéressant le Groupe de réflexion:
 - *La page web a été créée sur le site de la CIPV en 2022. En ce qui concerne la page d'accueil, des ressources supplémentaires devront être mises en œuvre par l'équipe de la CIPV chargée des technologies de l'information.*
- 4) renforcer l'évaluation et la gestion des risques que présente le changement climatique pour la santé des végétaux afin d'intégrer les facteurs liés au changement climatique aux processus classiques d'analyse du risque phytosanitaire et d'étudier des moyens permettant la prise en compte des considérations relatives au changement climatique dans les systèmes et les pratiques de surveillance des organismes nuisibles:
 - *Les membres du Groupe de réflexion ont abordé la question des éventuelles modifications à apporter à la nouvelle norme internationale pour les mesures phytosanitaires (NIMP) combinée sur l'analyse du risque phytosanitaire. Ils ont suggéré des modifications aux points de contact de la CIPV dans leurs ONPV, lesquelles ont été soumises aux instances de la CIPV⁷.*
- 5) mettre au point un document pour fournir aux ONPV et aux ORPV des indications techniques qui les aident à cerner, évaluer, gérer et atténuer les effets du changement climatique sur la santé des végétaux:
 - *L'élaboration d'un document relatif aux effets du changement climatique sur les organismes nuisibles aux végétaux a débuté après l'approbation du plan d'action à la 16^e session de la CMP (2022). En août 2023, un projet a été présenté aux fins de la consultation en ligne pour que les ONPV et les ORPV puissent l'examiner et formuler des observations⁸. À la demande du Président du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités et du Président de la CMP, la période de consultation en ligne a été prolongée jusqu'au 9 octobre 2023 et, en conséquence, le document n'a pas pu être présenté au Groupe de la planification stratégique pour recueillir ses observations en 2023.*
 - *Le projet a fait l'objet de 310 observations, reçues par l'intermédiaire du Système de mise en ligne des observations (46 observations de fond, 64 observations techniques et 200 observations rédactionnelles). Toutes les observations ont été traitées par les membres du Groupe de réflexion. Le document a ensuite été transmis au Bureau de la CMP pour examen en décembre 2023⁹. Les observations formulées par le Bureau ont*

⁷ Première consultation 2023: Réorganisation et révision des normes relatives à l'analyse du risque phytosanitaire (2020-001): <https://www.ippc.int/fr/publications/92364/>.

⁸ Lien pour transmettre des observations concernant le projet de rapport relatif aux effets du changement climatique sur les organismes nuisibles aux végétaux: <https://www.ippc.int/fr/news/still-open-for-consultation-report-on-the-assessment-and-management-of-climate-change-impacts-on-plant-pests/>.

⁹ Rapports du Bureau de la CMP (en anglais): <https://www.ippc.int/en/commission/bureau/>.

été traitées par le Groupe de réflexion. Le Bureau est convenu de présenter le document relatif aux effets du changement climatique sur les organismes nuisibles aux végétaux à la 18^e session de la CMP (2024). Ce document figure en pièce jointe, sous la cote CPM 024/20_01.

- [13] L'ONPV du Canada a fourni des ressources financières pour les activités 3 et 5.
- [14] Des informations actualisées sur les activités du Groupe de réflexion ont été présentées au Groupe de la planification stratégique en octobre 2023¹⁰. Le Groupe de la planification stratégique a remercié le Groupe de réflexion de son travail et a pris note de son compte rendu¹¹.
- [15] Des informations supplémentaires sur le Groupe de réflexion (mandat, composition, plan d'action et rapports de réunion) sont disponibles sur la page du PPI qui y est consacrée (en anglais): <https://www.ippc.int/en/core-activities/governance/cpm/cpm-focus-group-reports/climate-change-and-phytosanitary-issues/>.
- [16] La CMP est invitée à:
- 1) *prendre note* de ce compte rendu;
 - 2) *approuver* le document intitulé *Climate Change Impacts on Plant Pests* (Effets du changement climatique sur les organismes nuisibles aux végétaux), publié par la CIPV sous la cote CPM 2024/20_01.

¹⁰ Compte rendu du Groupe de réflexion sur le changement climatique et les questions phytosanitaires (en anglais): <https://www.ippc.int/en/publications/92606/>.

¹¹ Rapport de la réunion d'octobre 2023 du Groupe de la planification stratégique: https://assets.ippc.int/static/media/files/publication/en/2023/11/Report_SPG-2023-Oct_2023-11-28.pdf.